

INTERVIEW / LE PRÉSIDENT DE DÉMOCRATIE LIBÉRALE

Alain Madelin : Le nouveau monde appelle une nouvelle politique économique

Candidat à l'élection présidentielle, Alain Madelin dévoile, dans une interview aux « Echos », les grandes lignes de son projet économique. Très sévère sur le bilan du gouvernement, il dénonce les « nostalgiques du keynésianisme » et veut faire émerger un nouveau

modèle de croissance, centré sur l'entrepreneur. « Dans le nouveau monde, c'est la capacité d'innovation qui devient le moteur de la création de richesses », explique le président de Démocratie libérale. Pour doper la croissance, il préconise une réforme fiscale

d'ampleur, la libéralisation du travail sous toutes ses formes et le développement d'un véritable capitalisme populaire. Au passage, il critique sévèrement les 35 heures et veut faire de la durée du travail une référence contractuelle et non plus légale.

Au seuil de 2002, quel jugement portez-vous sur l'état de la France ? La France ne va pas bien car elle n'a pas su, durant la brève période de croissance qu'elle a connue, entreprendre les vraies réformes de structure dont elle a besoin. On le voit bien avec les 35 heures qui ne sont même pas financées ! Elle s'est appauvrie, puisque nous occupons aujourd'hui en Europe la 12^e place sur 15 en termes de richesse par habitant. L'Etat est faible et dispendieux, le chômage persiste et l'ascenseur social reste largement bloqué. Pour résoudre sereinement tous les problèmes qui sont devant nous, le financement des retraites, de la dépendance, des dépenses de santé, il faut créer les conditions d'une forte accélération de la croissance. Celle-ci dépend en partie du contexte international, mais je suis convaincu qu'il est possible d'obtenir structurellement 1 ou 2 points de plus, si nous savons rompre avec les idées reçues du passé et doper le moteur de l'économie française. Le nouveau monde appelle une nouvelle politique économique.

Qu'appellez-vous « le nouveau monde » ?

Celui que les nouvelles technologies de l'information sont en train d'engendrer. Le modèle taylorien, hérité de la révolution industrielle du XIX^e siècle, a vécu. Il laisse place à une nouvelle société qui bouscule les hiérarchies puisque chacun peut avoir accès, avec Internet, aux mêmes informations au même moment. Dans ce nouveau monde, c'est la capacité d'innovation qui devient le moteur de la création de richesses. Le rôle de l'Etat n'est donc pas de gérer la demande dans la nostalgie keynésienne, mais de favoriser la création et l'innovation. L'économie française se caractérise aujourd'hui par un moteur trop petit : sa population active est trop faible, elle n'a pas assez d'entreprises et d'entrepreneurs. Elle est bridée par le poids des réglementations et par une fiscalité excessive. Il faut libéraliser le monde du travail et du capital, et faire reculer la part de l'Etat dans l'économie.

Comment concilier ce recul de l'Etat avec le besoin de protection des Français face à la mondialisation ?

Faire reculer la part de l'Etat dans l'économie, c'est lui permettre de se recentrer sur ses vraies missions : mieux assurer la sécurité des Français face à la délinquance, aux pollutions de nos côtes ou aux risques alimentaires. J'ai pour ma part confiance dans l'ouverture du monde, dans les bienfaits de la nouvelle économie et du libre-échange. D'autant que ce nouveau monde semble taillé sur mesure pour le tempérament français, qui prise la liberté, la créativité, le système D. La meilleure preuve, ce sont les formidables réussites de nos compatriotes à l'étranger lorsqu'ils sont immergés dans un autre environ-

nement fiscal ou réglementaire. Mais, pour bénéficier des chances de ce nouveau monde, il va falloir procéder à un « re-engineering » complet de notre Etat. N'est-il pas paradoxal que le budget de l'Etat consacre moins d'argent à la police et à la justice réunies qu'à la seule SNCF ?

Les difficultés rencontrées par les start-up ne découragent-elles pas votre optimisme sur la capacité de la France à faire émerger des entrepreneurs ?

Les difficultés des start-up sont liées à une phase un peu exubérante de la nouvelle économie. Il n'en reste pas moins que la France est en train de connaître une révolution culturelle dont on n'a pas encore pris la mesure : 13 millions de Français ont envie de créer leur entreprise, 3 millions ont un projet précis, et deux jeunes sur trois aujourd'hui partagent cet appétit d'entreprendre. C'est pourquoi je voudrais faire de la France le pays des nouveaux entrepreneurs. Je propose un programme choc pour créer 1 million de nouvelles entreprises. Cela passe par une série de mesures simples : faciliter le passage du statut de salarié à celui d'entrepreneur, permettre le cumul des

deux, mobiliser l'épargne de proximité en faveur de la création d'entreprises comme cela se fait aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne ; adopter un statut fiscal, social et patrimonial plus juste pour l'entrepreneur individuel.

Pour doper la croissance, vous voulez augmenter la population active. Comment faire ?

La part de la population active du secteur marchand concurrentiel est en effet trop faible aujourd'hui pour tirer la croissance. Il faut rompre avec les politiques malthusiennes qui, à travers les préretraites, ont conduit trop souvent à dévaloriser l'emploi des plus de cinquante ans. Il faut considérer l'expérience comme une richesse nationale. Et, comme l'Italie ou la Finlande, mettre en place des programmes pour favoriser l'emploi des plus de cinquante ans.

Par ailleurs, trop de personnes, enfermées dans l'assistance, ne sont pas incitées à reprendre un emploi. Il est urgent, comme je l'ai proposé, de transformer notre revenu minimum d'insertion en revenu minimum d'activité au service des collectivités locales et de créer un revenu familial garanti, sorte d'impôt négatif à la française, pour inciter à la reprise d'un emploi. Nous aurons aussi besoin d'ouvrir nos frontières dans certaines professions et certains métiers à une nouvelle immigration du travail.

La gauche promet le plein-emploi à l'horizon de la décennie. Partagez-



Alain Madelin

vous son optimisme ?

Je croyais déjà au plein-emploi quand la gauche imaginait la pénurie croissante d'emplois et inventait le partage du travail. Plus que jamais, avec la nouvelle économie, je suis convaincu que le travail est par nature illimité. Il n'est pas à partager, mais à inventer et à multiplier. Mais, pour cela, il faut le libérer de toute une série de contraintes et inventer de nouvelles formes de travail et d'emplois.

Les 35 heures sont une atteinte aux libertés fondamentales ?

Les 35 heures sont d'abord une erreur, car elles reposent sur l'idée fautive que l'on peut créer de l'emploi en partageant le travail. Elles constituent un mensonge parce qu'elles ne devaient rien coûter. Elles sont explosives lorsqu'on les applique à la fonction publique. Elles représentent surtout une formidable atteinte aux libertés fondamentales. Au nom de quoi interdire à quelqu'un de travailler plus pour gagner plus, pour mieux élever ses enfants ou se constituer un petit capital pour faire face aux éventuelles difficultés de la vie ?

Vous voulez revenir sur la durée légale du travail ?

Oui, bien entendu. On peut le faire soit en contournant les 35 heures par une généralisation de l'augmentation des heures supplémentaires, soit, si l'on pense comme moi que la liberté du travail est une liberté fondamentale, en faisant de la durée du travail une référence contractuelle et non plus légale.

D'ailleurs, en matière de droit du travail, je pense qu'au-delà de quelques principes clairs qui doivent être fixés par la loi, il faut laisser aux partenaires sociaux le soin de négocier dans l'entreprise ou dans la branche les règles applicables à la spécificité des métiers et de l'entreprise ; je suis de même favorable à un droit du travail simplifié et allégé pour les PME et les TPE.

Comment convaincre les syndicats que vos propositions ne sont pas synonymes de régression sociale ?

Opposer l'entreprise et le salarié est une erreur économique doublée d'une faute politique. Les mesures que je

propose ne sont pas des mesures de régression sociale, mais des mesures de progression sociale. Une nouvelle politique économique orientée vers le plein-emploi permet de réintégrer sur le marché du travail ceux qui en sont exclus, de réduire la précarité, et d'améliorer la feuille de paie et le pouvoir d'achat des salariés.

Que faire, dans ce cadre, des allègements de charges sociales liées ou non aux 35 heures ?

Je suis depuis toujours hostile aux allègements de charges qui ne sont pas compensés par des baisses de dépenses sociales. Je l'étais déjà du temps du gouvernement Juppé, lorsque certains voulaient augmenter la TVA pour baisser les charges sociales. Mieux vaut supprimer progressivement toute forme de subventions aux entreprises en allégeant en contrepartie les impôts.

A qui promettez-vous ces baisses d'impôts, aux ménages ou aux entreprises ?

Il ne s'agit pas seulement de baisser les impôts, mais de réformer profondément notre fiscalité. Les entreprises doivent, en termes d'impôt, notamment sur les sociétés et la transmission, bénéficier d'une fiscalité compétitive par rapport à nos partenaires européens. Quant à la fiscalité des personnes, je me suis engagé sur une réforme d'ensemble intégrant la CSG dans un impôt sur le revenu retenu à la source, payé ainsi par tous, réduit à trois tranches, avec un taux maximum de 33 %. Le comportement des Français les plus entrepreneurs ne sera pas le même selon que l'Etat prélève, sur 100 francs de richesses supplémentaires qu'ils produisent, 78 francs comme aujourd'hui ou 33 francs. La réforme de l'impôt sur le revenu est la clef d'une forte croissance et du plein-emploi. Or 1 point ou 2 de croissance en plus ou en moins fait toute la différence entre des entreprises prospères et des entreprises en difficulté, un budget en excédent et un budget en déficit, de bonnes feuilles de paie et des salaires austères, des questions sereinement réglées ou des problèmes insolubles comme le financement des retraites.

A tout cela, il faut ajouter une réforme de l'épargne pour éliminer les doubles et triples taxations ainsi que la suppression de l'essentiel des droits de succession. Je veux encourager, valoriser la propriété familiale, développer l'accès à la propriété de son logement, favoriser l'actionnariat populaire à travers les fonds de pension.

Mais cette France de propriétaires-héritiers ne risque-t-elle pas de se transformer en une France de rentiers ?

Je souhaite avant tout une France créative et entreprenante. Et je préfère un capitalisme populaire et fami-

lial au capitalisme d'Etat. Ce qui favorise une France de rentiers, c'est une politique monétaire dans laquelle les placements sans risque en bons du Trésor à court terme bénéficient de taux d'intérêt réels supérieurs à l'investissement dans l'entreprise et au taux de croissance de l'économie. C'est là, d'ailleurs, le reproche que j'ai longtemps fait à la politique monétaire française, et que j'adresse aujourd'hui à la Banque centrale européenne.

Comment engage-t-on une réforme fiscale dans un contexte de croissance très ralentie ?

Pour baisser les impôts, il faut baisser les dépenses publiques. Et, pour baisser les dépenses publiques, il faut réformer l'Etat. C'est le chantier prioritaire des cinq années à venir. Le départ à la retraite d'un fonctionnaire sur deux dans les dix ans, la modification de la durée du travail, le développement de l'e-administration, le recentrage des missions de l'Etat, le développement d'agences autonomes et la délégation de services publics offrent une occasion de diminuer le nombre de fonctionnaires en recrutant moins, de redéployer les effectifs, de renégocier les avantages acquis, de faire participer et d'intéresser les fonctionnaires à la modernisation de l'Etat.

Mais, pour pouvoir engager dans de bonnes conditions une réforme fiscale d'ampleur, je pense qu'il faut aussi décider, avec nos partenaires européens, d'un nouveau pacte européen de croissance, c'est-à-dire d'un ensemble d'engagements visant à renforcer la concurrence, lever les freins réglementaires, baisser les dépenses publiques et les impôts. Pour avoir, ces derniers temps, fait le tour de nos partenaires européens, je sais qu'ils y sont favorables. Un tel paquet de réformes permettrait à la BCE de détendre ses taux pour favoriser la reprise dans une action concertée, comme on peut l'observer, aux Etats-Unis, entre la Fed et le gouvernement américain.

L'une des nouveautés de cette campagne est l'intrusion du Medef dans le débat politique. Il propose notamment une réforme complète de l'assurance-maladie. Qu'en pensez-vous ?

Cela fait vingt ans que je propose d'introduire la concurrence à l'intérieur de la Sécurité sociale par la délégation de services publics parce que je pense que c'est la seule façon d'obtenir de meilleurs soins au meilleur coût. Aujourd'hui, le Medef fait le même constat après avoir finalement claqué la porte de la Sécurité sociale dont il découvre l'étatisation, ce qu'il aurait pu faire d'ailleurs après le plan Juppé en 1995. Je ne peux que me réjouir de son évolution.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOISE FRESSOZ ET MICHÈLE LÉCLUSE